

NOUS NE LÂCHERONS PAS LA PROIE POUR L'OMBRE

An'en pas douter, le gouvernement tarde à prendre la mesure des urgences sociales et républicaines. Si l'on en croit le Premier ministre, les rencontres bilatérales avec les confédérations syndicales auront lieu en novembre. Il n'y a toujours rien d'annoncé sur le pouvoir d'achat. Pire, en tant qu'employeur, l'État joue clairement la montre vis-à-vis des fédérations de fonctionnaires, renvoyant à plus tard la question des salaires 2006 et laissant plus ou moins entendre qu'il fallait (vieille idée) individualiser les rémunérations. Négocier tardivement dans la fonction publique c'est déconnecter les salaires du projet de budget 2006, ce qui n'est ni acceptable ni correct dans la méthode.

Du côté du patronat, la dernière séance de négociation sur l'emploi des seniors s'est tenue. Nous avons déminé le terrain,

notamment sur quelques points clés auxquels le patronat tenait: remise en cause de la prime d'ancienneté ou cumul emploi retraite, par exemple. Reste le CDD pour les plus de 57 ans. Nous allons prendre notre temps, tout simplement parce que la négociation était en cours que déjà le gouvernement se félicitait et annonçait un grand plan national d'action pour l'emploi des seniors! Que va-t-il mettre dedans? Vont-ils encore accepter, par exemple, des amendements de dernière minute, comme on l'a vu en matière de durée du travail?

La confiance n'étant pas là, la prudence est plus qu'indispensable.

Enfin, le commissaire du gouvernement a donné un avis alambiqué sur le CNE et les moins de 26 ans. Il appartiendra, d'ici à quinze jours, au Conseil d'État de délibérer.

Notons que si le commissaire du gouvernement

tend à valider le projet du CNE, ce n'est pas le cas pour les seuils sociaux (les moins de 26 ans ne seraient plus décomptés) dans la mesure où il propose de renvoyer la question devant la Cour de justice européenne. Et ce sont là des recommandations. Attendons le délibéré. Rappelons aussi que sur les deux textes nous avons exercé un recours devant le Bureau international du travail.

Il va pourtant bien falloir que le gouvernement comprenne que la question du pouvoir d'achat est prioritaire, dans le privé comme dans le public.

Elle était au cœur du 4 octobre 2005.

En ce qui nous concerne, nous ne lâcherons pas la proie pour l'ombre. Comme l'a exprimé la dernière commission exécutive, si nos interlocuteurs demeurent sourds, d'autres actions franches seront nécessaires, y compris la grève.



FO Héodo - G. Ducrot

FORCE OUVRIÈRE Hebdo
Organe officiel de la CGT-FO
fondé pendant la guerre sous le nom
de *Résistance Ouvrière*
141, Av. du Maine, 75680 Paris Cedex 14
Tel: 01 40 52 82 00

Site de la CGT-FO:
<http://www.force-ouvriere.fr>
Directeur de la publication:
J.-C. Mailly
Secrétaire confédéral chargé
de la presse: G. Mazuir
Tel: 0140528455 - Fax: 0140528362

Rédacteur en Chef: J.-P. Alliot
(8455)
Réalisation: D. Hingant (8464),
F. Blanc (8466), O. Le Trouher (8465)
Révision: M.-P. Hamon (8468)
Salaires: S. Fortin (8463)

Société-Loisirs: C. Girard (8469)
Jeunes-Économie: M.-L. Schisselé
(8458)
Protection sociale: F. Lambert (8456)
Reportages: J.-P. Moinet (8476),
V. Forgeront (8457)
International: E. Salamero (8459)

Service photos: G. Ducrot (8467)
Service abonnement: V. Rigaut (8233)
Faire précéder les N° de téléphone
entre parenthèses par 01 40 52.
Imprimé par Imaye-Laval - 4^e trim. 2005
N° Commission paritaire: 0906S05818